Fiche technique de formation

Réf : EGC-FC-07

LES REGLES D'INGENIERIE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE EN ECONOMIE DE MARCHE

Apprendre comment sont produites les règles d'ingénierie financière, quelle est leur hiérarchie et leur contenu respectif et comment elles imprègnent les systèmes managériaux et opérationnels de l'entreprise aux travers des processus d'évaluation et de contractualisation.

Public Concerné

- Directeurs finance et comptabilité,
- Les contrôleurs de gestion,
- Les comptables,

Durée :

03 Jours

Contenu pédagogique :

1. **Introduction ;**
2. **Rappel des fondamentaux de l'économie de marche ;**
3. **L'approche de l'entreprise :** « combinaison de facteurs de production concourant à la génération du profit par sa capacité à générer pour l'extérieur plus de valeur qu'elle n'en consomme » en respectant » ;

4. **Les règles d'ingénierie financière ordonnée autour de :** La règle de transparence « mère de toutes les règles » ;

5. **Présentation exhaustive des règles structurantes :**
   5.1 La transparence dans sa double acceptation (correspondance flux physiques / flux monétaires et financiers et disponibilité de toute l'information pour tous à tout moment.
   5.2 La règle de l'équilibre. (Correspondance entre la durée de liquidité des emplois et la durée d'exigibilité des ressources).
   5.3 La règle de rentabilité. (Obligation de l'entreprise générer un surplus monétaire) aux différents stades de son exploitation.
   5.4 La règle de profitabilité. (Mesure du surplus monétaire destine aux propriétaires de l'entreprise)

6. **La déclinaison des règles d'ingénierie**:
   6.1 En rapport aux systèmes managériaux et opérationnels
   6.2 En rapport aux systèmes d'évaluation et de contrôle

Centre De Formation Le Phare
09 Rue Tabet Salim. Sidi Bel Abbès 22000 Algérie
Tél. : +213 (0) 48 77 03 17 / (0) 48 77 01 40
Fax : +213 (0) 48 77 03 01
E-mail : info@lephare-dz.com